FORMATION

ÉVALUATION DES ACTIFS INTELLECTUELS

28 juin 2024

Centre de formation permanente (CFP) 4 rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)

Intervenants : Nicolas BINCTIN (professeur agrégé des Facultés de droit) et Henry DELCAMP (professeur affilié à l'ESCP et expert en économie/finance près la Cour pénale internationale)

Objectifs :

> Maîtriser les actes pour lesquels un processus d'évaluation doit être mis en œuvre
> Comprendre les méthodes d'évaluation et savoir les mettre en application
> Parvenir à mener une analyse critique des évaluations

Public concerné : jursites, avocats, conseils en propriété industrielle, experts-comptables, commmissaires-priseurs judiciaires, magistrats, commissaires aux apports, banquiers, fiduciaires, fiscalistes

Prix : 650 €
Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

En savoir plus

Pour tout renseignement ou toute inscription, écrivez à l'IRPI par courriel ou par téléphone : +33 (0)1 53 63 86 45

L'IRPI propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).

Consulter le programme complet des formations de l'IRPI.

Téléchargement

Bulletin d'inscription